

LES ARCHIVES DES POLICES  
EN BELGIQUE

DES MÉCONNUES DE LA RECHERCHE ?

IUAP P6/01  
JUSTITIE EN SAMENLEVING  
(1795-2005)

IAP P6/01  
JUSTICE AND SOCIETY  
(1795-2005)

PAI P6/01  
JUSTICE ET SOCIÉTÉ  
(1795-2005)

## JUSTICE & SOCIETY

### I

[www.just-his.be](http://www.just-his.be)

Programme Pôles d'attraction interuniversitaires – État belge – Politique scientifique fédérale  
Programma Interuniversitaire attractiepolen – Belgische Staat – Federaal Wetenschapsbeleid  
Interuniversity Attraction Poles Programme – Belgian State – Belgian Science Policy

ISBN : 978 90 5746 132 3

D/2009/531/014

Publicatienummer – Numéro de commande: 4770

Algemeen Rijksarchief – Archives générales du Royaume  
Ruisbroekstraat 2 – 2 rue de Ruysbroeck  
1000 Brussel – 1000 Bruxelles

De volledige lijst van onze publicaties kan u gratis bekomen op eenvoudig verzoek  
([publicat@arch.be](mailto:publicat@arch.be)) of raadplegen op internet ([http:// arch.arch.be](http://arch.arch.be))

La liste complète de nos publications peut être obtenue gratuitement sur simple demande  
([publicat@arch.be](mailto:publicat@arch.be)) et est également consultable sur notre page électronique  
(<http://arch.arch.be>)

LES ARCHIVES DES POLICES  
EN BELGIQUE  
DES MÉCONNUES DE LA RECHERCHE ?

Jonas CAMPION (ed.)

Redactie reeks 'Justice & Society' / Series Editors / Directeurs de la collection

Margo DE KOSTER  
Dirk HEIRBAUT  
Dirk LUYTEN  
Jean-Pierre NANDRIN  
Xavier ROUSSEAU  
Karel VELLE

Bruxelles – Brussels – Brussel  
2009

Crédits illustrations:  
AVB pour le texte de Jean Houssiau  
AGR/AE dans les provinces pour le texte de Catherine Denys

## Autour des archives des polices en Belgique : une introduction

Jonas Campion<sup>1</sup>

Fruit d'une journée d'étude organisée le 24 janvier 2008 par le Centre d'histoire du droit et de la justice (UCL), aux Archives de l'Etat de Louvain-la-Neuve, dans le cadre du groupe de contact FNRS « Sources et Méthodes du contrôle social » et du Pôle d'attraction interuniversitaire P06/01 « Histoire Sociopolitique de la justice en Belgique de 1795 à nos jours », ce recueil d'articles propose un parcours à travers les méandres des archives des polices en Belgique contemporaine. L'origine de cette rencontre est à trouver dans l'essor récent, au niveau européen, de l'historiographie sur les institutions policières, leurs pratiques et membres, et en corolaire, l'apparition de guides et ressources en balisant l'accès, les potentialités, les intérêts multiples<sup>2</sup>.

A son rythme, le monde scientifique belge participe à ce développement. Qu'elles soient nationales ou locales, militaires ou civiles, urbaines ou rurales, de police administrative ou judiciaire, les recherches sur ces institutions se multiplient, interrogeant les processus de régulations sociales à différents niveaux d'échelle. Il s'agit là d'une dynamique importante pour la compréhension, sur la scène internationale, du mode de fonctionnement et de structuration de l'objet « police ». Au carrefour des grandes puissances européennes, la Belgique représente du fait des occupations subies, un laboratoire unique de rencontres de traditions policières d'une part, de confrontations de celles-ci d'autre part, dans la relation entre occupants et occupés<sup>3</sup>. De même, la pluralité de l'appareil policier interpelle, tant il met en lumière les tensions entre police nationale *versus* police locale, entre police militaire *versus* police civile, entre centralisation *versus* autonomie. Sa situation mérite donc d'être développée et confrontée à un cadre géographique plus large.

<sup>1</sup> Aspirant du FRS-FNRS, Université Catholique de Louvain/Université Paris IV Sorbonne.

<sup>2</sup> Citons notamment, Jean-Louis Loubet del Bayle (ed.), *Guide de recherches sur la police*, Toulouse, CERP- Presses de l'IEP, 1987; Jean-Noël Luc (ed.), *Histoire de la maréchaussée et de la gendarmerie. Guide de recherches*, Maisons-Alfort, SHGN, 2004 ; Cyrille Fijnaut, Guus Meershoek, Jos Smeets, Ronald van der Wal, *Drie ingangen op de geschiedenis van de Nederlandse politie in de twintigste eeuw; bibliografie, archievensgids, tijdschriftenoverzicht*, Tilburg, Katholieke Universiteit Brabant, 2001 ou la bibliographie du *European Centre for the study of policing* (Open University), disponible en ligne sur le site <http://www.open.ac.uk/Arts/policebiblio/search.cfm>. Se reporter aussi à la mise à disposition de sources de la police par le projet CIRSAP au sein de la base de données « Police Eurodoc ».

<sup>3</sup> Voir à ce sujet les travaux de Benoît Majerus.

Si le développement des recherches sur les polices est réel en Belgique, il s'agit là d'un phénomène relativement neuf. Pendant longtemps, l'histoire des institutions policières était affaire de policier, dans un réflexe ego-historique. Différents facteurs expliquent cet état de fait. Certains, internationaux, ont déjà été largement mis en lumière<sup>4</sup>. D'autres sont plus spécifiques à la situation belge. D'abord, la longue stabilité de l'appareil policier national, entre 1919 (création de la police judiciaire) et 1992 d'abord (démilitarisation de la gendarmerie), 1998-2001 ensuite (fusion des polices). Cet immobilisme – apparent ? – n'a pas, à de rares exceptions près, attiré l'attention du monde universitaire. Au contraire, avec le mouvement de réforme des polices de la fin des années 1990, aboutissant à la création d'une police fédérale intégrée à deux niveaux, les études sur la police se multiplient, dans différents domaines des sciences sociales, que ce soit l'histoire, le droit, la sociologie ou les sciences politiques<sup>5</sup>.

Ensuite, l'histoire récente de l'appareil policier belge doit aussi être considérée pour comprendre le manque d'intérêt – ou du moins le démarrage tardif – de la recherche scientifique à son égard. Dans les années 80', dans un contexte larvé de guerres des polices, le système policier belge fait face à de nombreux scandales qui mettent en lumière de graves lacunes dans son action au service de la société (drame du Heysel, Cellules Communistes Combattantes, Tueurs du Brabant). Attaquées, les forces de police ont pu, dans un réflexe d'autodéfense corporatiste, couper court à toute idée d'analyse scientifique de leurs actions, même si augmentait, en corollaire de l'actualité, l'intérêt de la société à leur égard. Le choc causé par l'affaire Dutroux constitue l'étape ultime de ce processus. Les dysfonctionnements des forces de police sont alors étalés sur la place publique, notamment lors des auditions, retransmises de manière presque intégrale par la télévision publique, de la commission parlementaire d'enquête établie à ce propos. L'émotion provoquée par l'affaire dépasse largement toute possibilité de repli défensif des forces de police. Parallèlement à la réforme politique du paysage policier, augmente jusqu'à un niveau inégalé l'intérêt scientifique sur cet objet. Sans doute ces tristes événements ont-ils participé à la mise en lumière de

<sup>4</sup> A ce sujet, voir la contribution de Jean-Marc Berlière dans le présent volume.

<sup>5</sup> Quelques exemples : Jos Vandervelpen, Jean-Marie Flémal, *Guère civil : de la gendarmerie à la police unique*, Antwerpen, EPO, 1998; Thierry Vandenhoutte, *La réforme des polices en Belgique*, Bruxelles, Bruylant, 2000; Paul Ponsaers, Sofie Dekimpe, *Consensumania-Over de achtergronden van de politiehervorming*, Leuven, Acco, 2000; Marleen Easton, *De demilitarisering van de rijkswacht*, (Criminologische Studies, 7), Brussel, VUB Press, 2001 ; Georges Duhaut, Paul Ponsaers, Georges Pyl, *Pour suite d'enquête... Essais sur la police et son rôle dans notre société*, Bruxelles, Politeia, 2002.

l'importance de la police et de la gendarmerie dans la société belge, favorisant l'éveil de la curiosité scientifique pour cette question<sup>6</sup>.

Enfin, des questions documentaires ont sans doute largement pesé sur le dossier. Au sein des corps policiers, les traditions archivistiques sont limitées, et souffrent souvent du manque de moyens disponibles. Ce sont notamment les communes qui conservent les dossiers des polices locales, et l'on se doute que, malheureusement, il ne s'agit pas là d'une de leurs priorités systématiques. De même, les archives policières font parfois peur, pour ce qu'elles contiennent, disent ou révèlent : lien entre police et politique (très fort au niveau communal), sécurité de l'Etat (omniprésente au sein de la gendarmerie), respect de la vie privée ou des instructions judiciaires sont autant de freins à leur ouverture dans le chef des institutions concernées.

Aussi, et tout historien travaillant sur ces problématiques en a déjà fait l'amère expérience, cette dynamique de recherches sur les polices souffre d'une connaissance insuffisante des ressources archivistiques disponibles pour l'espace belge. De même, le manque de réflexion critique spécifique se fait sentir, notamment en termes de typologie ou d'usage de ces documents administratifs d'un type et d'une lecture particuliers. L'heuristique s'apparente trop souvent à une démarche aléatoire, entre archives perdues, détruites, non triées ou tout simplement inconnues. Tandis que les barrières entre producteurs, conservateurs et utilisateurs d'archives policières ne sont pas encore toutes tombées.

Face à ce constat, il importe de débroussailler le terrain, pour dresser un état raisonné des archives disponibles à la recherche. Au vu de l'ampleur de la tâche<sup>7</sup> – relevons simplement l'extrême éclatement des archives policières communales –, la rédaction d'un guide de recherches, sous forme papier ou électronique, doit sans aucun doute constituer un objectif lointain des suites de cette rencontre, lequel résultera nécessairement d'une large collaboration entre policiers, administrations publiques, archivistes et chercheurs. L'ambition de ce travail est donc plus réduite : à partir d'expériences de recherches récentes ou de conservation d'archives des différentes polices belges, il s'agit de favoriser quelque peu le développement de recherches sur les polices, de la fin des Temps Modernes à la Belgique fédérale, en

<sup>6</sup> Marc Verwilghen, « Voorwoord », in Dirk Heirbaut, Xavier Rousseaux, Karel Velle (eds.), *Politieke en sociale geschiedenis van België (1830 tot heden). Histoire politique et sociale de la justice en Belgique (de 1830 à nos jours)*, Bruges, La Chartre-Die Keure, 2004, p. V-VI.

<sup>7</sup> Se reporter au témoignage de Jean-Noël Luc sur l'expérience éditoriale de son guide de recherches, en conclusion de la journée, non reprise dans le présent volume.

présentant certains grands fonds documentaires, l'utilisation qui peut en être faite, ainsi que les précautions que nécessitent l'usage de ces archives pour la recherche historique.

En guise d'introduction à cette démarche, Xavier Rousseaux (CHDJ-UCL) et Axel Tixhon (FUNDP) dressent à grands traits l'évolution de l'objet police, sur l'espace belge, depuis la fin de l'Ancien Régime. De cette façon, ils présentent à la fois l'évolution de la « source policière » et, en miroir, l'historiographie qui en résulte<sup>8</sup>. Leurs conclusions sont claires : à tous les niveaux, l'effort de recherches est à continuer. Dans le temps, l'espace ou quant à l'institution considérée, il reste du travail pour offrir un panorama cohérent du monde des polices en Belgique. Essentiellement limitée aux sources écrites, cette présentation ne doit pas nous faire oublier les potentiels de l'oral<sup>9</sup> pour appréhender l'histoire policière en Belgique. Pour ses développements récents, notamment ce qui touche la crise sécuritaire des années 80' et 90', et la fusion des polices qui en découle, cette démarche serait particulièrement utile pour appréhender, du terrain, la concurrence policière, et les conséquences identitaires de la fusion d'institutions policières anciennes, aux traditions fortes et aux caractéristiques parfois contraires.

Est ensuite mis en lumière le travail des archivistes pour la sauvegarde et la mise à disposition des documents de police. Madeleine Jacquemin (AGR) revient sur sa récente mission au sein des structures de la police fédérale, pour l'établissement d'un tableau de tri adapté à cette nouvelle structure. Sans doute pour la première fois, la volonté est ainsi réelle de mettre en œuvre une politique cohérente de gestion et de conservation des archives policières. La recherche future ne peut que s'en réjouir. Jean Houssiau (AVB), Benoît Mihaïl et Anna Francis (SHP, anciennement centre d'histoire et de tradition de la gendarmerie) présentent quant à eux les grandes familles de sources conservées dans leurs services. Les séries majeures que conservent ces structures permettent de baliser de nombreux champs de recherches, témoignant notamment de l'évolution des politiques publiques en matière de régulations sociales (maintien de l'ordre, sécurité routière, protocole, surveillance des étrangers,...) mais aussi d'évolution des conditions socioéconomiques. Retraçant l'évolution du SHP, l'article de Benoît Mihaïl et Anna Francis est aussi particulièrement éclairant sur la relation ambiguë de la gendarmerie face à son histoire, et les enjeux institutionnels que représentent

<sup>8</sup> Se reporter à la bibliographie sélective présentée en fin de volume.

<sup>9</sup> Voir le colloque *L'historien, le sociologue et les récits de vie*, organisé à la BNF, en mai 2007 par le CESDIP. Jean-Marc Berlière, René Levy (eds.), *L'Historien, le sociologue et les témoins. Archives orales et récits de vie : usages et problèmes*, Paris, L'Harmattan, à paraître.



la (non) conservation d'archives ou d'objets anciens. Pendant longtemps, l'optique adoptée à été celle de la mémoire, de l'héroïsation<sup>10</sup>, destinée à renforcer la tradition, ou à instruire les nouvelles recrues.

Enfin, les deux communications de Catherine Denys (IRHiS-Lille III) et Jonas Champion (CHDJ-UCL) présentent, à partir de recherches récentes, les sources disponibles, les pertes, et la manière de les contourner, pour répondre à une problématique construite de recherches<sup>11</sup>. Le champ chronologique est large, puis qu'il va des polices d'Ancien Régime, à la gendarmerie de l'après-guerre mondiale. Bien qu'il ne s'agisse là que de deux éclairages particuliers, ils mettent en valeur la diversité de documents permettant de comprendre l'organisation et les pratiques policières, au-delà des archives policières *stricto sensu*. D'autres recherches en cours, notamment celles de Piet Veldeman (KUL) sur la garde civique, ou de François Welter (AGR) sur la police judiciaire auraient bien évidemment pu illustrer plus encore cette nécessaire diversité archivistique face à une problématique donnée. Mais le cadre restreint de la journée d'études nous a obligés à faire des choix.

Pour conclure, à la lumière de son expérience de la situation française, Jean-Marc Berlière (Université de Bourgogne, CESDIP) revient, de manière très stimulante, sur le statut des archives policières, les mythes qui les entourent et les pièges que le chercheur doit éviter dans leur utilisation. Il synthétise ainsi les difficultés et enjeux de la conservation et mise à disposition de tels documents pour nos sociétés contemporaines.

Des méconnues de la recherche, les archives des polices ? Nous l'espérons un peu moins... Par contre, nous espérons avoir mis en lumière certains fonds documentaires disponibles, et la variété de questionnements qu'il reste à envisager pour connaître l'institution policière d'une part, les hommes qui l'incarne de l'autre, leur mode de pensée enfin.

Maintenant, il ne reste plus qu'à...

<sup>10</sup> Pour le cas français, voir Claude d'Abzac-Epezy, Edouard Ebel (eds.), *La représentation du héros dans la culture de la gendarmerie XIXe-XXe siècles*, numéro spécial des *Cahiers du CEHD*, n°35, 2008.

<sup>11</sup> Lors de la journée du 24.01.08, Margo De Koster a également présenté ses recherches sur la police communale d'Anvers, texte non repris dans le présent volume.

